

DEPARTEMENT
Haute-Saône

Commune de FRESSE

130. Le Village
70270 FRESSE
Tél. – Fax : 03.84.63.32.58

E-mail : mairie.fresse@orange.fr

Commune de FRESSE
Compte-rendu du
Conseil Municipal du 9 décembre 2011

Nombre de membres :

Afférents au conseil : 15

En exercice :11

Présents :10

Pouvoir(s) :0

Absent(s)1

Votants :10

Affiché le : 15/12/2011

Convocation adressée à chaque conseiller municipal le 1er décembre 2011 pour la session ordinaire du 09 décembre 2011.

L'an deux mil onze, le vendredi neuf décembre à dix huit heures trente le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LOMBARD Patrice, Maire.

Etaient Présents: PARISOT, GENEY, MOUGENOT, Adjoint, CHIPPAUX, BOHEME, GAMELON, JOLY, DAVAL C., DAVAL B. et LOMBARD Maire,

Absent excusé :

Absent : GILLET A. ;

Monsieur DAVAL Cyrille a été élu secrétaire.

Ordre du jour :

- ✓ Location logement des Larmets ;
- ✓ Convention avec la commune de Melisey (participation dépenses de fonctionnement des classes CLIS) ;
- ✓ Indemnités de conseil et de budget du receveur ;
- ✓ Rendu de l'utilisation des dépenses imprévues ;
- ✓ Aide à la rentrée scolaire ;
- ✓ Vente de terrain MOREL ;
- ✓ Randonnées quad .
- ✓ Questions et affaires diverses.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Monsieur le Maire ouvre la séance et expose ce qui suit :

LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL ECOLE DES LARMETS

Le Conseil Municipal DECIDE à l'UNANIMITE

DE LOUER à compter du 1^{er} janvier 2012 à M. et Mme DURUPT Christophe le logement au 394 Les Larmets ;

DE FIXER le montant mensuel du loyer à 250 € - deux cent cinquante euros – les mois de Janvier et février 2012 seront gratuits, les locataires s'engageant à entreprendre des travaux d'amélioration de l'appartement.

PRECISE qu'une caution d'une valeur d'un mois de loyer est demandée à la remise des clés soit 250 € -DEUX CENT CINQUANTE EUROS -

AUTORISE Monsieur le Maire à établir et à signer le bail à intervenir.

CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE MELISEY – PARTICIPATION AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES CLASSE CLIS

Le conseil municipal à :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
9	1	0

AUTORISE :

Monsieur le Maire à signer une convention avec la commune de Melisey concernant la participation de la commune de FRESSE aux dépenses de fonctionnement des classes CLIS, qui représente un engagement financier de 520 € pour un enfant, pour l'année 2011 -2012 – La commune de FRESSE ne disposant pas de structures adaptées -

PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2012.

INDEMNITES DE CONSEIL ET DE BUDGET DU RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil Municipal à L'UNANIMITE DECIDE :

- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011
- de fixer le montant annuel de l'indemnité de confection du budget à 45.73 € à Monsieur le Receveur du Trésor Public

RENDU DE L'UTILISATION DES DEPENSES IMPREVUES 2011

Le Conseil Municipal à L'UNANIMITE:

PREND NOTE de l'emploi de crédits en dépenses imprévues pour couvrir l'opération réelle du paiement de la facture S.G.I. Informatique.

VALIDE la décision modificative suivante :

020 – dépenses imprévues	-304.69 €
2183 – matériel de bureau et informatique	+304.69 €

AIDE A LA RENTREE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal à :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
9	0	1

DECIDE :

- de verser aux parents d'enfants scolarisés après le primaire jusqu'au niveau BAC – BEP
La somme de :
- 15 € par enfant pour participation à l'achat des fournitures scolaires ;
- 15 € par enfant pour participation aux frais de transport **non pris en charge par le Conseil Général** ;
- les sommes seront versées directement sur le compte bancaire des parents – R.I.B. à joindre – ainsi que la liste détaillée des bénéficiaires visée par Monsieur le Maire.
- Les dépenses seront prélevées à l'article 6574.

VENTE DE TERRAIN MOREL

Pas de délibération prise, Monsieur le Maire doit contacter un géomètre.

RANDONNEES QUAD

Mademoiselle LOMBARD Virginie de PLANCHER LES MINES expose au conseil municipal son projet d'activité Quad qui l'amènerait à utiliser les chemins ruraux sur la commune de FRESSE lors de ses randonnées.

L'exposé entendu, le conseil municipal demande un temps de réflexion et se prononcera début de l'année 2012.

QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES :

Monsieur le Maire informe son conseil municipal sur les points suivants :

- Rencontre le 2 décembre avec Monsieur le Président de la C.C.H.V.O. et l'agent de développement au sujet de la carte communale ;
- Devis établi par la Société IMHOFF pour le contrat maintenance chaufferie bois ;
- Refus de la commune de LANTENOT de régler les frais de scolarité d'un enfant qui fréquente l'école de FRESSE .
- Colis des Anciens prêts à être distribués ;
- Concert à l'Eglise de FRESSE le samedi 7 janvier 2012 à 17 H.30 – Noël dans le sud de l'Italie –
- Vœux du Maire le SAMEDI 14 JANVIER 2012 à 17 H.

Plus de question à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures.

Vu

Le Maire,

Patrice LOMBARD